



Annulation de l'hommage à Samuel Paty : une décision indigne

Le ministère a annoncé hier, en fin d'après-midi, que l'hommage à Samuel Paty, lundi 2 novembre, ne pourrait avoir lieu. Tous les temps d'échanges prévus entre adultes sont annulés. Seule la minute de silence est maintenue sans que celle-ci puisse être préparée avec les élèves.

Cette décision est indigne.

Notre collègue a été assassiné. Décapité. Parce qu'il exerçait son métier. Samuel Paty a payé de sa vie son engagement professionnel pour des principes qui nous réunissent toutes et tous. Nous lui devons un hommage plein et entier.

Le SNES-FSU, le SNALC et la CGT educ'action ont interpellé dès hier soir le ministre de l'Éducation nationale pour qu'il revienne sur sa décision. Aujourd'hui, fin de matinée, il n'avait toujours pas daigné répondre.

Le SNES-FSU, le SNALC et la CGT Educ'action de l'académie de Nice appellent donc les personnels à

- **S'adresser dès maintenant à leurs chefs d'établissement** pour leur demander de maintenir le dispositif prévu initialement avec 2 heures banalisées en début de matinée.
- **FAIRE grève, lundi 2 novembre, là où cette organisation ne serait pas maintenue**, et à se réunir dans l'établissement pour tenir ce temps d'échange indispensable.

Le ministre de l'Éducation nationale fait le choix de réduire le nécessaire temps de réflexion, en prétextant des motifs de sécurité aux abords des établissements en raison du risque d'attentat. D'autres organisations étaient possibles permettant de tenir compte des conditions de cette rentrée hors

normes. Elles ont été balayées d'un revers de la main, sans considération pour les impératifs humains et pédagogiques.

Colère, incompréhension, mépris : les mots manquent. Restons solidaires !